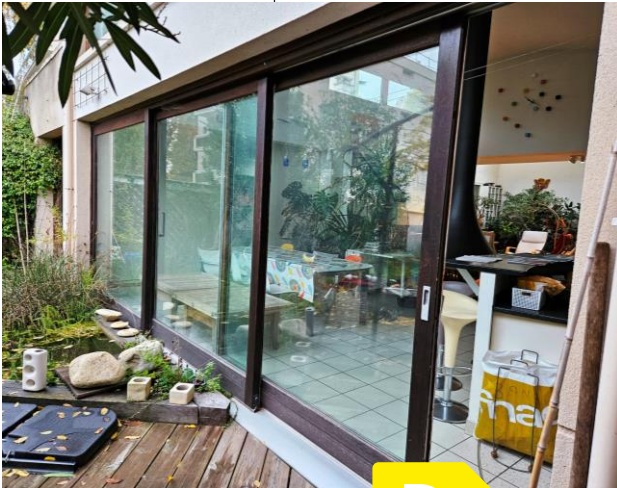


Rénovation énergétique d'une maison à Vanves

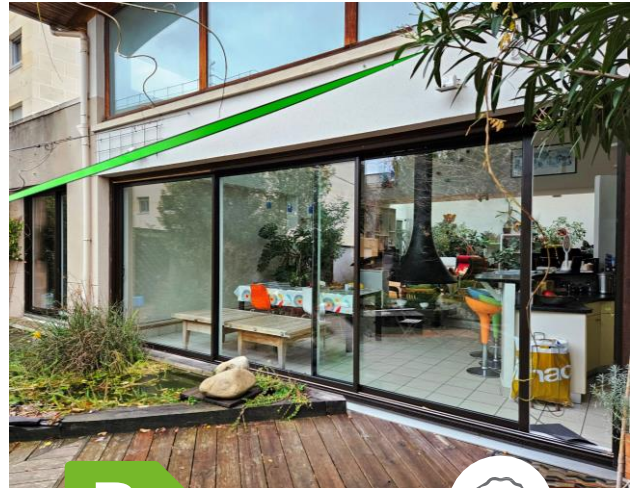


D

Etiquettes obtenues par un audit énergétique réalisé par Ithaque

Consommations énergétiques par an :
chauffage, eau chaude, ventilation,
éclairage, auxiliaire

AVANT TRAVAUX
204 kWhep/m²
43 kgCO₂eq/m²
3 700 €



B

APRÈS TRAVAUX
94 kWhep/m²
5 kgCO₂eq/m²
2 514 €



GAIN ÉNERGÉTIQUE
55%

Le projet

Vanves / Maison individuelle / Construite en 1997 / 222 m² / Chauffage au gaz avant travaux / Chauffage au bois après travaux

Ces propriétaires vanvéens ont choisi de réaliser un audit énergétique afin d'être conseillés sur le changement de leur mode de chauffage. En effet, leur maison est assez performante car elle est isolée, mais elle possédait un ancien système de chauffage au gaz et une ventilation ancienne. En plus du changement du système de chauffage, les propriétaires souhaitent améliorer le confort d'été de la maison.

Les étapes

Juillet 2021

1er contact avec un conseiller France Rénov'

Sept. 2021

Audit énergétique

Sept. 2023

Début des travaux

Nov. 2023


Livraison des travaux

Nov. 2024

Suivi des consommations après travaux



Les études et travaux

• Audit énergétique et AMO	Ithaque 	1 950 €
• Isolation du plancher bas Polyuréthane 8 cm - R = 3,1 m ² .K/W	EFrance ISOLATION	4 477 €
• Changement de deux portes-fenêtres coulissantes Menuiseries en aluminium - Double-vitrage à isolation renforcée	Fenêtres d'hier & d'aujourd'hui	11 310 €
• Installation d'une VMC simple flux VMC simple flux hygroréglable de type B	Renaissance SASU	2 579 €
• Installation d'une chaudière à granulés Chaudière automatique à granulés 18 kW - Etas = 83%	CPC 78	28 486 €
Total des travaux		48 802 €

Les aides financières



24,7% d'aides

- **Aides locales** 3 400 €
Seine Ouest Rénov' (2 500 €), Décllic' (900 €)
- **Aides nationales** 8 656 €
Ma Prime Rénov' (5 150 €), CEE (3 506 €)

Le signe particulier du projet



Le choix de ces propriétaires vanvéens s'est porté sur une chaudière automatique à granulés de marque Okofen, d'une puissance de 18 kW, associée à un ballon ECS de 300 L. Le plancher chauffant déjà présent dans la maison a été désemboué.

L'avis du propriétaire

« Initialisé en septembre 2021 par un audit énergétique, le projet se termine en novembre 2023 et il me reste encore à récupérer la plus grande partie des aides financières ! Cette durée reflète bien la difficulté, pour un particulier, de mener à bien une rénovation globale. Cependant nous avons été bien conseillés sur les aides possibles par les conseillères Seine Ouest Rénov'. Un regret : ne pas avoir pris de maître d'œuvre ! »

Le chantier en image

